




# Communiqué



**La Conférence des Présidents d'INTERBEV, réunie le 12 mars 2002, a entériné le principe de la création d'une structure interprofessionnelle de gestion et de suivi du classement des gros bovins.**

**Cette association, dont les statuts seront élaborés dans le courant du mois, sera chargée de plusieurs missions :**

- Gestion d'un corps interprofessionnel des contrôleurs-classificateurs**
- Coordination de la mise en place des machines à classer dans les abattoirs**
- Organisation de la remontée des informations d'abattage**
- Suivi de l'évolution du système notamment au niveau communautaire**

**Les membres d'INTERBEV ont convenu de faire financer cette structure par une redevance sur chaque carcasse. L'association devra prendre en charge les premières opérations de contrôle et de mise en place des machines prévues dès le deuxième semestre 2002.**

**INTERBEV qui aidera financièrement à la mise en place de la structure affirme ainsi son rôle dans l'établissement de relations commerciales basées sur un système de classification impartial, permettant aux opérateurs de travailler dans un climat de totale confiance.**

**Maison Nationale des Eleveurs  
149, rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12  
Tél : 0140 04 5113  
Fax : 0140 04 5111  
Email : [interbev@interbev.asso.fr](mailto:interbev@interbev.asso.fr)**